



SLCVC / DIVISION SPORTS ET LOISIRS  
PROGRAMME PATINAGE ARTISTIQUE 2010-2011

## CODE D'ÉTHIQUE DU PARENT

Le sport possède un potentiel formidable : il contribue à la santé, à l'équilibre et au développement de la personne. Le bien-être et l'épanouissement de mon enfant constituent une priorité située bien au-delà de la performance et de la victoire sportive.

À titre de parent de jeune sportif, mon propos et mon comportement démontrent que :

1. Je comprends que mon enfant exerce un sport pour son plaisir et non le mien ;
2. J'encourage mon enfant à développer ses habiletés et son esprit sportif ;
3. J'accepte les limites de mon enfant et je ne projette pas d'ambition démesurée sur lui ;
4. Je reconnais les bonnes performances de mon enfant comme celles des autres compétiteurs ;
5. Je considère la victoire comme un plaisir du sport, je dédramatise la défaite et je reconnais les erreurs comme faisant partie de l'apprentissage ;
6. Je respecte les entraîneurs et le travail des bénévoles ;
7. J'inculque à mon enfant des valeurs de respect, de discipline, d'effort et de loyauté ;
8. Je comprends la tâche difficile des officiels et je respecte leurs décisions.

**Pour toute information, je communique avec l'agente de développement Sports et loisirs ou la coordonnatrice du programme 450-534-5617 ou au 450-534-3030.**